

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 15 octobre 2020
Heure..... 14 h
Lieu..... CHACUN CHEZ-SOI (RÉUNION ZOOM)

PRÉSENCES – La présence de 104 personnes a été enregistrée.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 15.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Isabelle Héroux propose *Catherine Allen*. Elle accepte et est élue présidente d'assemblée.

Philippe de Grosbois présente les directives à suivre afin de faciliter les échanges au cours de cette assemblée à distance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 6

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2020
 - 3.1. Adoption
 - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Fonctionnement de l'assemblée générale
6. Assurances
7. Rapports et recommandations
8. Élections
 - 8.1. Conseil exécutif pour l'hiver 2021 (9 postes à combler)
 - 8.2. Commission des études (8 postes à combler)
 - 8.2.1. Regroupements de départements
 - 8.2.1.1. Techniques physiques (1 poste à combler)
 - 8.2.1.2. Techniques de la santé (1 poste à combler)
 - 8.2.1.3. Sciences humaines (1 poste à combler)
 - 8.2.1.4. Arts et lettres (1 poste à combler)
 - 8.2.2. Toutes provenances
 - 8.2.2.1. Secteur technique (2 postes à combler)
 - 8.2.2.2. Secteur préuniversitaire (1 poste à combler)
 - 8.2.2.3. Formation générale (1 poste à combler)
 - 8.3. Comité de concertation et d'action en environnement (2 postes)
 - 8.4. Comité-conseil sur la recherche (1 poste à combler)
 - 8.5. Équipe santé mieux-être (2 postes à combler)
 - 8.6. Comité d'aménagement des locaux (2 postes à combler)
 - 8.7. Comité de toponymie (1 poste à combler)
 - 8.8. Autres postes
9. Informations

- 9.1. Négociations
- 10. Varia

Proposée par Louis Fortier
Appuyée par Annie Lavallée
Adoptée à la majorité

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2020**

3.1 *Adoption*

Recommandation 7

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2020 soit adopté tel que présenté.

Proposée par David Schwinghamer
Appuyée par Nicola Grenon
Adoptée à l'unanimité

Suivis

Point 8. Rentrée 2020-2021

Laurence Daigneault Desrosiers signale que les efforts déployés depuis la rentrée pour améliorer les conditions d'enseignement en mode COVID ont mené à certaines améliorations (ex. efforts pour contrer le *Zoombombing* et améliorer la prévention, balises sur l'ouverture des caméras, etc.). L'exécutif du SPECA continue à pousser pour obtenir d'autres améliorations et compte sur la vigilance de ses membres pour l'informer des problèmes à régler.

4. **NOUVEAUX MEMBRES**

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant.e.s ayant adhéré au SPECA depuis le 10 septembre 2020 et dont les noms suivent : *Jean-François Gaudreau, Élisabeth Lalonde, Lana Veronneau* (Radiodiagnostic) et *Saber Ouertani* (Génie électrique).

5. **FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Philippe de Grosbois rappelle que les deux dernières assemblées avaient, selon les résolutions alors adoptées, un statut formellement consultatif. Aujourd'hui, le moment est venu de faire un pas de plus pour s'adapter à cette situation temporaire qui s'étire néanmoins dans le temps. Le mode de fonctionnement à distance qui est recommandé à l'assemblée constitue un complément temporaire aux règlements du SPECA.

Recommandation 8

Que l'assemblée générale du SPECA adopte le « Mode de fonctionnement pour la tenue d'assemblées décisionnelles à distance » :

Mode de fonctionnement pour la tenue d'assemblées décisionnelles à distance

1. Les assemblées à distance respectent les mêmes règles de procédure qu'une assemblée régulière, à moins que la distance rende leur application impossible.
2. La présidence d'assemblée et le secrétariat peuvent bénéficier de l'aide de membres de l'exécutif pour la gestion de la salle virtuelle.
3. Outre les personnes invitées, les enseignant.e.s désirant assister à l'assemblée doivent s'assurer d'être membres en règle. Ils doivent s'identifier avec leur prénom et nom. Un procédurier est communiqué aux membres au préalable pour assurer le bon déroulement de l'assemblée.
4. Les votes réguliers peuvent se tenir via les fonctionnalités de la plate-forme utilisée et ont la même validité qu'un vote dans une assemblée en présence.
5. Pour un vote secret (lors d'une élection ou suite à la demande de 10 % des membres présents à l'assemblée), un système assurant la confidentialité du vote doit être utilisé.
6. Pour un vote portant sur une grève, sur une entente de principe ou sur tout autre sujet particulièrement sensible, l'assemblée se tiendra en présence si les mesures de Santé publique le permettent (dans plusieurs salles si nécessaire). Il sera possible de participer aux débats à distance.
7. Ce mode de fonctionnement peut être révisé selon l'évolution de la pandémie et des directives de

Santé publique. Il sera l'objet d'une discussion avec le comité de délégués syndicaux au moins une fois par session, tant que la pandémie entraîne du travail à distance.

8. Lorsque les mesures de distanciation sociale seront levées, les assemblées en personne seront privilégiées et l'exécutif en poste fera un bilan de l'expérience des assemblées à distance.

Proposée par Mohand Atroun
Appuyée par Aurélie Girard
Adoptée à l'unanimité

6. ASSURANCES

Guillaume Poliquin précise que l'assemblée est consultée sur des recommandations non amendables qui proviennent de la Réunion des syndicats adhérents (RSA). Sur la base des résultats de la consultation des assemblées des collèges adhérents, des changements au régime d'assurances seront apportés et appliqués dès janvier 2021. Ces changements seront annoncés plus tard cet automne. Guillaume Poliquin rappelle également aux membres que la fenêtre pour apporter des modifications à ses assurances est en novembre ou lors d'une période de trente (30) jours suivant un événement de vie (clause 2.5.3 du contrat).

Guillaume Poliquin présente ensuite chacune des recommandations.

Taux de renouvellement

Recommandation 9

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter d'apporter le changement suivant au contrat et les conditions de renouvellement pour l'année 2021 de la police d'assurance 1008-1010 liant la FNEEQ et La Capitale :

Modification	Baisse prévue
Appliquer la substitution générique à l'ensemble des médicaments couverts par le régime (RAMQ et hors RAMQ)	0,2 % (incluse dans le taux proposé de renouvellement des primes en assurance maladie)

Une augmentation de 15 % pour l'assurance maladie et un congé de primes de 50 % de l'augmentation (augmentation effective de 7,5 %);

Une augmentation de 1 % pour l'assurance soins dentaires et un congé de primes équivalent à l'augmentation (aucune augmentation effective);

- Une diminution de 2,5 % pour l'assurance invalidité longue durée;
- Une diminution de 4,2 % pour l'assurance vie de base, une diminution de 10 % pour l'assurance maladie grave et un congé de 50 % des primes pour toutes les garanties en assurance vie.

Proposée par Sophie Roy
Appuyée par Walter Tshibangu
Adoptée à l'unanimité

Révision du régime d'assurance soins dentaires : condition de participation à l'option 2

Recommandation 10

Il est proposé :

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter d'apporter le changement suivant au contrat :

Modification	Hausse prévue
Permettre aux adhérents du module B d'adhérer à l'option 2 de l'assurance soins dentaires (tout comme le module C)	Aucune

Proposée par Louis Fortier
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

Prothèse auditive Recommandation 11

Il est proposé :

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter d'apporter le changement suivant au contrat :

Modification	Hausse prévue
Modifier la limitation pour l'achat des prothèses auditives pour un remboursement maximal de 2000 \$ par période de 12 mois jusqu'à concurrence de 1000 \$ par prothèse	0,15 %

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Sophie Roy
Adoptée à l'unanimité

Demande de l'assureur: articles pour incontinence Recommandation 12

Il est proposé :

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter d'apporter le changement suivant au contrat :

Modification (<i>sans cout additionnel</i>)
<p><i>Remplacer la clause existante :</i></p> <p>4.2.3 h) Les frais pour location de fauteuil roulant, poumon d'acier et de tout équipement thérapeutique.</p> <p><i>Par :</i></p> <p>4.2.3 h) Les frais de location ou d'achat, si ce dernier mode est plus économique, pour un fauteuil roulant, un poumon d'acier et pour tout équipement thérapeutique, incluant l'achat de couches pour incontinence, de sondes, de cathéters et d'autres articles hygiéniques du même genre devenus nécessaires à la suite de la perte totale et irrécouvrable de la fonction vésicale ou intestinale.</p>

Proposée par Jérôme Melville-Giguère
Appuyée par Éric Athlan
Adoptée à l'unanimité

Guillaume Poliquin annonce que des décisions majeures seront prises lors de la prochaine RSA, à l'automne 2021, à propos de modifications majeures aux régimes de couverture. Étant donné l'ampleur du chantier de réflexion ouvert par l'assureur et des possibles modifications au régime, les membres seront informés tout au long de l'année à venir des réflexions et propositions à venir et sur lesquelles des décisions devront être prises dans un an. Le SPECA compte recevoir un invité et organiser une présentation virtuelle à ce sujet à l'hiver 2021.

7. RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS

Laurence Daigneault Desrosiers présente les grandes lignes du bilan de l'exécutif pour 2019-2020, cette année qui s'est terminée en mode pandémie et qui a été particulièrement éprouvante. Elle rappelle néanmoins que l'année avait débuté de belle façon, avec la participation du SPECA à la mobilisation historique du 27 septembre et le dépôt d'un cahier de demandes de négociations dans lequel le SPECA pouvait se reconnaître. Elle termine en présentant les principales pistes pour 2020-2021, soit d'éviter que les conditions de travail ne se détériorent en raison de la pandémie, de maintenir la vie syndicale dans le contexte pandémique actuel, de défendre les droits des membres et de poursuivre la négociation en cours. Laurence Daigneault Desrosiers salue le travail effectué par les membres sur les différents comités nommés par l'assemblée du SPECA.

Guillaume Poliquin présente les résultats pour l'année financière 2018-2019 (terminée le 31 août 2019), les résultats projetés pour l'année en cours (2019-2020) et les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021. Il signale que ces prévisions sont basées sur les années précédentes et, comme les dépenses du SPECA sont moindres en mode pandémique, que l'assemblée aura plus tard à se prononcer sur l'utilisation des surplus qui seront accumulés.

Recommandation 13

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'état des résultats pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019, le bilan financier au 31 août 2019, le bilan 2018-2019 du fonds de réserve et le rapport des vérificateurs, tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2019-2020 ».

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Mohand Atroun
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 14

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'état des résultats projetés 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2020-2021, tels que présentés dans le document 2020-10-15-AG-2.2.

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Mohand Atroun
Adoptée à l'unanimité

Christian Goyette présente brièvement le bilan du Comité de perfectionnement et les circonstances qui amènent ce comité à recommander la hausse du taux de remboursement des activités de perfectionnement. Il remercie également les membres du comité.

Recommandation 15

Il est proposé :

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignants et enseignantes qui seront membres du Comité de perfectionnement à l'hiver 2021 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée

générale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Mohand Atroun
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 16

Considérant le solde du budget de perfectionnement au 30 juin 2020;

Il est proposé :

Que les frais encourus pour les activités de perfectionnement admissibles qui se tiendront à compter du 1^{er} janvier 2021 soient remboursés à 100 %;

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Walter Tshibangu

Un amendement est demandé :

- De modifier le libellé comme suit : *Que les frais encourus pour les activités de perfectionnement admissibles du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 soient remboursés à 100 %;*

Proposé par Jean-Daniel Daigle
Appuyé par Sophie Roy
Adopté à l'unanimité

Retour à la proposition principale. **Adoptée à l'unanimité**

Recommandation 17

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA reçoive l'ensemble des bilans tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2019-2020 ».

Proposée par Louis Fortier
Appuyée par Chantal Asselin
Adoptée à l'unanimité

8. ÉLECTIONS

8.1 Conseil exécutif pour 2020-2021 (9 postes à combler)

Ginette Cartier agit comme présidente d'élection et présente les candidatures au Conseil exécutif. Le vote se déroule sur Zoom (fonction sondage) et est administré par un membre du Comité d'élections (Jean-Daniel Daigle).

À LA PRÉSIDENTE :

Appuyée par Jean-Philippe Rioux, Isaac Laplante et Isabelle Héroux
LA CANDIDATE EST ÉLUE À MAJORITÉ.

Laurence Daigneault Desrosiers

À LA VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS DU TRAVAIL :

Appuyé par Laurence Daigneault Desrosiers, Thomas Dussert et Guillaume Poliquin
LE CANDIDAT EST ÉLU À MAJORITÉ.

Alain Long

À LA VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES :

Appuyée par Marie-France Beauchemin, Edith Gruslin et Julie Cloutier
LA CANDIDATE EST ÉLUE À MAJORITÉ.

Elsa Myotte

**AU POSTE DE SECRÉTAIRE ET RESPONSABLE
DES COMMUNICATIONS :**

Appuyé par Carine Blais, Isabelle Héroux et Caroline Joly
LE CANDIDAT EST ÉLU À MAJORITÉ.

Christian Goyette

AU POSTE DE TRÉSORIER :

Appuyé par Alain Long, Pascale Charest et Barbara Hervieux
LE CANDIDAT EST ÉLU À MAJORITÉ.

Guillaume Poliquin

AUX POSTES DE CONSEILLÈRES ET DE CONSEILLERS (4 postes à combler) :

CANDIDATE :

Appuyée par Elsa Myotte, Éric Athlan et Édith Gruslin

Isabelle Héroux

CANDIDAT :

Appuyé par Elsa Myotte, Philippe de Grosbois et Laurence Daigneault Desrosiers

Thomas Dussert

CANDIDATE :

Appuyée par Mathieu Dallaire, Carine Blais et Chantal Asselin

Bibiane Charland

CANDIDAT :

Appuyé par Geoffroy Bessette-Collette, Anny Morin et Catherine Joyal

Francis Soucy

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS SONT ÉLU.E.S À MAJORITÉ.

Une motion de félicitations au Comité d'élections!

Proposée par Claude Lebeuf
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

8.2 Commission des études (8 postes à combler)

8.2.1 Regroupement de départements

8.2.1.1 Techniques physiques (1 poste à combler)

Mohamed El Bachir Djebbloun propose **Sylvain Bourassa**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.2.1.2 Techniques de la santé (1 poste à combler)

Lysann Hounzell propose **Manon Brière**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

8.2.1.3 Sciences humaines (1 poste à combler)

Julie Gauthier propose **Nadia Blanchard**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

8.2.1.4 Arts et lettres (1 poste à combler)

Paloma Garcia propose **Louis Fortier**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.2.2 Toutes provenances

8.2.2.1 Secteur technique (2 postes à combler)

Josiane Meloche propose **Carly Milorin**

Isabelle Héroux propose **Elsa Myotte**

Walter Tshibangu propose **Didérot Déraillet Tadjia**

Il y a élections. *Carly Milorin* et *Elsa Myotte* sont élues à la majorité.

8.2.2.2 Secteur préuniversitaire (1 poste à combler)

Jérôme Melville-Giguère propose *Guillaume Poliquin*

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.2.2.3 Formation générale (1 poste à combler)

Julie Cloutier propose *Thomas Dussert*

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.3 Comité d'action et de concertation en environnement (2 postes)

Yasser Kadiri propose *Melvin Shantz*.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.4 Comité-conseil sur la recherche (1 poste)

Il est précisé que le poste à combler revient à un membre du secteur technique.

Il n'y a pas de candidature.

8.5 Équipe santé mieux-être (2 postes)

Christian Goyette propose *Sophie Roy*.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

8.6 Comité d'aménagement des locaux (2 postes)

Il n'y a pas de candidature.

8.7 Comité de toponymie (1 poste)

Julie Martin-Guay propose *Monique Boucher*.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

8.8 Autres postes

Aucun autre poste n'est à combler.

9. INFORMATIONS

9.1 Négociations

Laurence Daigneault Desrosiers présente un état de la situation de la négociation en cours. Depuis la rentrée, les négociations ont repris à un rythme normal. Les autres fédérations de la CSN ont maintenant demandé la médiation et obtiendront vraisemblablement le droit de grève cet hiver. D'autres fédérations de travailleur.euse.s du secteur public de la CSN ont fait des gains en obtenant que certaines primes, qui devaient arriver à échéance à la fin septembre, soient reconduites.

À la table sectorielle, où nos conditions d'enseignant.e.s du collégial sont négociées, le cadre financier du gouvernement paraît trop étroit pour obtenir une réponse favorable à notre demande d'une rémunération équitable à la formation continue. De plus, la négociation se déroule sur fonds de pandémie et de demandes pour réduire la surcharge des enseignant.e.s en temps de COVID. Des actions de mobilisations se déploieront bientôt; toutes et tous seront invité.e.s à utiliser des objets de visibilité (tels que les t-shirts de la négo, les signatures de courriel et les fonds d'écran) et à participer à des actions. Même en temps de pandémie, il importe de se réapproprier nos demandes et de les faire entendre à la partie patronale.

10. VARIA

Rien de particulier.

Levée de l'assemblée à 16h44.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications